

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| Herausgeber: | Société de communication de l'habitat social |
| Band: | 61 (1988) |
| Heft: | 7-8 |
| Artikel: | Presse et architecture : une question de qualité |
| Autor: | Ducret, André |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-128904 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRESSE ET ARCHITECTURE: UNE QUESTION DE QUALITÉ

Gazette des coopératives

Le 5 mai dernier, le groupe des architectes de la SIA, section genevoise, organisait, sous la direction de Michel Parrat, une table ronde sur les rapports entre presse et architecture à laquelle participèrent notamment les représentants de quatre journaux genevois: *Tribune de Genève*, *Journal de Genève*, *Le Courrier* et *La Voix ouvrière*.

Ouvrant ce débat, Benedikt Loderer a décortiqué la façon dont la presse zurichoise rend compte de l'actualité architecturale et posé le double problème, d'une part de la compétence nécessaire pour exercer la critique d'architecture, d'autre part de l'indispensable continuité d'une information qu'il assure, travaillant lui-même au *Tagesanzeiger*, chaque fois qu'un édifice, un concours, une exposition, etc., le justifient. Cas unique en Suisse d'un architecte diplômé qui gagne sa vie correctement en pratiquant ce métier, il se retrouve tour à tour «procureur et avocat» car si, comme le voulait Loos, chaque ville a les architectes qu'elle mérite, chaque architecte a droit à la critique qu'il encourt par son travail.

La question se pose d'ailleurs, ainsi que l'a montré Richard Quincerot, de l'articulation entre information sur l'architecture et publicité de l'architecte. Jadis secrétaire des CIAM, Giedion n'a cessé de mener un combat pour l'architecture moderne en usant des armes de la critique afin d'aider certains et en ignorer d'autres. De ce fait, il a favorisé l'attribution de certains prix et autres mandats aux architectes dont il contribuait à faire la réputation. Mais, rappellera Armand Brulhart, ce combat fit simultanément avancer la cause de l'architecture elle-même, ancré qu'il était dans une vision généreuse de la question sociale et des problèmes posés par l'avènement de la science et de la technique. Si, de nos jours, ce combat paraît dater aux yeux de certains, c'est que le champ de bataille est plongé dans un épais brouillard et qu'il est difficile, au moins provisoirement, de différencier l'ennemi de l'allié. D'où, sans doute, l'urgence de définir une déontologie de la critique et, plus encore, de la chronique d'architecture.

Et les journalistes, me direz-vous? Chacun d'entre eux a exposé la manière dont, compte tenu de sa politique et de sa surface de rédaction, leur journal envisageait l'information en matière d'architecture et d'urbanisme. Ce qui manque surtout, ce ne sont ni un code professionnel (point sur lequel les journalistes présents se sont montrés remarquables, c'est-à-dire: inflexibles), ni des compétences («la première qualité du critique est de savoir écrire un texte» dira Loderer), mais surtout les moyens de mener de véritables enquêtes sur le terrain. S'il n'est pas rare de voir signalé dans la presse genevoise le bouquet sinon le banquet d'inauguration de telle ou telle réalisation, les reportages d'architecture constituent encore l'exception. Or seuls ces derniers permet-

traient au lecteur de connaître les mécanismes, acteurs, stratégies, décisions, etc., qui ont conduit à l'architecture qu'il a sous les yeux et dont, parfois, il se plaint amèrement. Ce travail d'information en profondeur incombe avant tout au journaliste («quelqu'un qui est payé pour parler de ce qu'il ne connaît pas», plaidait un intervenant), et ce dans le respect absolu de l'indépendance de la presse. A Genève, on l'aura compris, beaucoup reste à faire, pour autant – condition supplémentaire – que les architectes eux-mêmes consentent à livrer leurs informations, ce qui signifie quelquefois prendre des risques.

Quant à la critique d'architecture, elle suppose une formation spécialisée et des connaissances qu'on puisse mesurer à l'aune de la longue durée. Seul un regard averti saura, en effet, différencier la qualité architecturale du clinquant et faire la part entre référence contrôlée et citation abusive. Ces spécialistes, il revient aux écoles de les former, et le journal à grand tirage n'est pas nécessairement leur champ d'intervention privilégié. Reste la chronique dont, paraît-il, les lecteurs se révèlent friands et qui semble promise à un bel avenir compte tenu de la difficulté des architectes à communiquer et à faire comprendre ce qu'ils font. Raison de plus, probablement, pour ne pas confondre relations publiques et commentaire autorisé: là encore, le métier de chroniqueur reste à (ré-)inventer.

Au terme d'une discussion souvent animée, il apparaissait clairement que meilleure sera la qualité de l'architecture à Genève, meilleure l'information à son propos; à l'inverse, seules une critique et une chronique de haut niveau s'avèrent légitimes pour qui attend de l'architecture autre chose que la réussite financière ou le succès mondain uniquement.

André Ducret
Docteur en sociologie
Chargé d'enseignement à l'Université de Genève